

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI INDIVIDUEL DU PORTEUR DE PROJET



Entretien individuel



1 à 2 demi-journées



Nous consulter

A toutes les étapes de la **création**
et de la **reprise**, **nous vous aidons**
à construire votre projet.

Retrouvez nous aussi sur
www.artisanatpaysdelaloire.fr



▼ OBJECTIFS

- Confronter vos réflexions à celles d'un conseiller de la création ou de la reprise
- Obtenir des réponses pratiques et individualisées à vos questions
- Repérer les aides potentielles
- Faire des choix juridiques et fiscaux adaptés
- Etudier la faisabilité financière et commerciale de votre projet
- Déterminer des objectifs réalistes
- Réaliser une étude à l'appui de vos demandes d'aides et de financements

▼ CONTENU

- Regard global du conseiller sur le projet
- Réponse à vos questionnements
- Aide à la décision sur les choix fondamentaux (financiers, juridiques, sociaux et fiscaux)
- Rédaction d'un « business plan » comprenant une approche du marché et la réalisation d'une étude prévisionnelle financière
- Pour les repreneurs d'entreprises, mise en relation possible avec des cédants inscrits à la bourse nationale des entreprises artisanales

▼ MODALITÉS

- Sur rendez-vous avec un conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

▼ CONTACTS

▶ Loire-Atlantique

02 51 13 83 22

entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr

▶ Maine-et-Loire

02 41 22 61 42

entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr

▶ Mayenne

02 43 49 88 72

entreprises53@artisanatpaysdelaloire.fr

▶ Sarthe

02 43 74 53 61

entreprises72@artisanatpaysdelaloire.fr

▶ Vendée

02 51 44 35 20

entreprises85@artisanatpaysdelaloire.fr

